

Projet Aicha II St-Louis

Appui aux initiatives des collectivités locales pour l'hydraulique et l'assainissement (phase II)

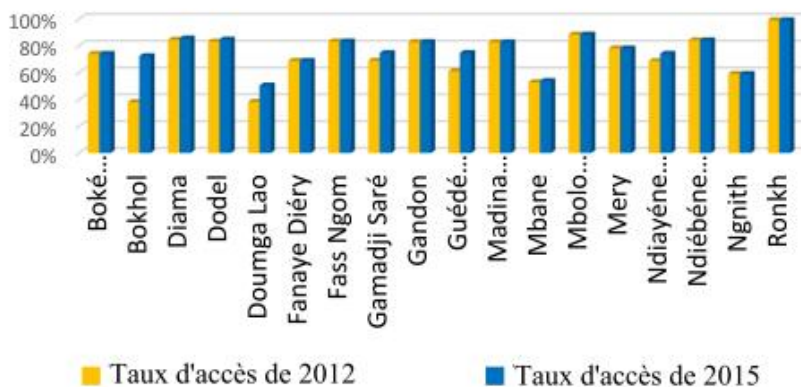
LETTRE D'INFORMATION NUMÉRO 1 / MAI 2016

La poursuite de la dynamique régionale en matière d'hydraulique et d'assainissement

La première phase du programme Aicha a contribué à l'augmentation du taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement à travers la réalisation de nouvelles infrastructures. Le taux d'accès à l'eau potable est ainsi passé de 72% en 2012 à 76% en 2016 et 716 élèves ont vu leurs conditions sanitaires et environnementales s'améliorer.

En dehors des réalisations physiques, la première phase d'Aicha a permis de mettre en place plusieurs dispositifs liés à la gouvernance de l'eau tels que le cadre de concertation régional sur l'eau et l'assainissement (CCREA), les plateformes locales, les unions d'Asufor et le dispositif Stefi qui est un outil de régulation permettant de produire de l'information ciblée sur la performance des services d'eau au bénéfice des acteurs impliqués dans l'organisation et la gestion des services. Le programme a également permis la production d'un Atlas régional et d'une stratégie régionale sur l'eau et de l'assainissement à travers une démarche participative et inclusive.

La deuxième phase du programme Aicha, d'une durée de 24 mois (2016-2018), s'inscrit dans la dynamique telle que déclinée dans le document de la stratégie régionale avec l'appui des partenaires techniques et financiers pour le bénéfice des populations de la région.



Évolution du taux d'accès à l'eau potable par commune entre 2012 et 2015

Tenue du premier comité de pilotage de la phase II

La première réunion du comité de pilotage de la phase 2 du programme Aicha s'est tenue le jeudi 26 mai 2016 sous la présidence de Monsieur Moustapha Mbaye Président du conseil départemental de Saint Louis.

Pour rappel le comité de pilotage a été mis en place par arrêté en février 2012. Il est composé des élus de la région, des services techniques régionaux, des bailleurs de fonds et de partenaires d'exécution du projet. Le comité de pilotage a pour rôle d'assurer le suivi du projet et de valider les choix stratégiques.

Ce comité a permis de présenter la phase 2 du programme, de valider les sites d'intervention et le plan d'action trimestriel.

LES OBJECTIFS DE LA PHASE II DU PROGRAMME AICHA

- Obj-1: Consolider et renforcer les capacités des collectivités locales de Saint Louis (pilotage stratégique, maîtrise d'ouvrage des services) ;
- Obj-2: Identifier et mettre en œuvre des solutions techniques et organisationnelles adaptées ;
- Obj-3: Professionnaliser la gestion des services d'eau potable et d'assainissement ;
- Obj-4: Améliorer les pratiques d'hygiène et améliorer le niveau d'accès en assainissement des ménages.



Réunion de l'UGP Aicha élargie

VISITE DU DIRECTEUR DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE

Le Directeur Général de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne Monsieur Laurent Bergeot a été reçu par le programme Aicha à Saint Louis du 7 au 8 avril 2016. Cette visite a été l'occasion de présenter, le bilan de la phase 1 du programme Aicha ainsi que la deuxième phase lors d'une réunion mensuelle élargie de l'unité de gestion du projet (UGP), en présence d'élus de communes bénéficiaires. Ce moment a été saisi par les élus pour faire des témoignages sur le programme et réitérer leurs remerciements à l'endroit des partenaires financiers. Le Directeur s'est également rendu sur le terrain à Diagambal pour constater les investissements réalisés sur l'eau potable et l'assainissement.

6 sites d'intervention dans 5 communes

Dans cette seconde phase, 6 sites d'intervention situés dans 5 communes ont été validés par le comité de pilotage du programme pour mettre en œuvre des infrastructures en eau potable. Ces sites ont été retenus sur la base de l'observatoire de l'eau, (ayant servi à la réalisation de l'Atlas 2015) selon des critères liés à l'accès et à des dynamiques communales engagées. En raison de l'importance des besoins, tous les sites proposés ont été retenus. Toutefois, l'intervention du programme sur ces sites est conditionnée par la mobilisation de ressources complémentaires auprès de partenaires financiers et de la contribution des communes bénéficiaires.

Intitulé du projet	Commune	Village et Hameau	Coût estimé
Raccordement de Iba Balla et alentours	Gandon	14 villages	180 000 €
Renforcement de la station de traitement et du réseau d'eau potable de Ndiakhar	Gandon	2 villages	40 000 €
Raccordement des villages de Polo 1 et 2	Diama	2 villages	25 000 €
Extension du réseau d'eau potable de Niassanté	Mbane	2 hameaux	20 000 €
Réhabilitation et extension de l'adduction d'eau potable de Nenettté	Guédé Village	1 village 5 hameaux	130 000 €
Réhabilitation et extension de l'adduction d'eau potable de Wale Wale	Dodel	1 village 7 hameaux	105 000 €
Équipement des ménages en latrines domestiques	A définir	200 ménages	38 000 €
Accès à l'eau et à l'assainissement dans 8 établissements publics	Toutes	8 écoles	64 000 €

Localisation des sites et des communes d'intervention de la phase 2 de AICHA

Voyage d'échange sur le Stefi au Mali

Un voyage d'échange sur le Stefi a été organisé du 18 au 22 avril 2016 par le programme Aicha à Kayes au Mali avec le groupe AGED-2AEP. La délégation sénégalaise ayant pris part à ce voyage était composée de l'Ofor, du Pepam, du Pasepar, de 2 opérateurs Stefi, du Gret et de l'ARD Saint Louis.

Les échanges tenus ont révélé la forte pertinence du Stefi qui est une fonction incontournable au Mali tant dans la gestion courante des systèmes que pour la redevabilité et la transmission des informations aux différentes autorités. Cette occasion a été saisie pour contribuer à la réflexion autour de la construction d'un dispositif durable de régulation et de suivi des services ruraux d'eau potable. Un compte rendu de ces échanges a été diffusé à l'ensemble des partenaires de l'hydraulique au Sénégal.



EXPERIENCE PILOTE SUR LA NOUVELLE STRATEGIE DE L'ASSAINISSEMENT : APPROCHE PAR LE MARCHÉ

Dans le cadre de la deuxième phase du programme, il est prévu de mettre en œuvre un projet pilote d'assainissement domestique conformément à la nouvelle stratégie nationale de l'assainissement rural (SNAR). Cette nouvelle approche consiste à accompagner le ménage à prendre la responsabilité de la réalisation de sa propre latrine.

Cette démarche consiste à créer un environnement propice pour inciter les ménages à se doter de latrines : prise de conscience des populations (sensibilisation), mise à disposition d'une offre adaptée (coût réduit, à proximité) et incitation à l'achat à travers le marketing. Elle permettra aussi de faire émerger un nouveau marché de l'assainissement.

Ce projet va constituer la première expérience au Sénégal sur cette nouvelle approche que le Gret a déjà testé et capitalisé au Madagascar, au Burkina Faso et en Mauritanie.



Carte de l'accès à l'eau potable de la région (Atlas 2015)

DANS LES PROCHAINS MOIS

- Démarrage et suivi des travaux de Gandon Sud
- Tenue de la 3ème rencontre du cadre de concertation
- Réalisation des études socio économiques et des études techniques
- Réalisation de l'étude de marché sur l'assainissement domestique
- Finalisation de la capitalisation sur les stations de traitement et démarrage de l'étude sur le solaire

AVEC LE SOUTIEN DE :



CONTACT : Représentation du Gret au Sénégal

BP : DAKAR

tel : +221 33 849 35 38 / e-mail : senegal@gret.org

www.gret.org/senegal

Contact au Sénégal : Babacar GUEYE

Contact au siège : Frédéric Naulet.